



Information INSTITUT AGRO

Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

L'Institut Agro, ...

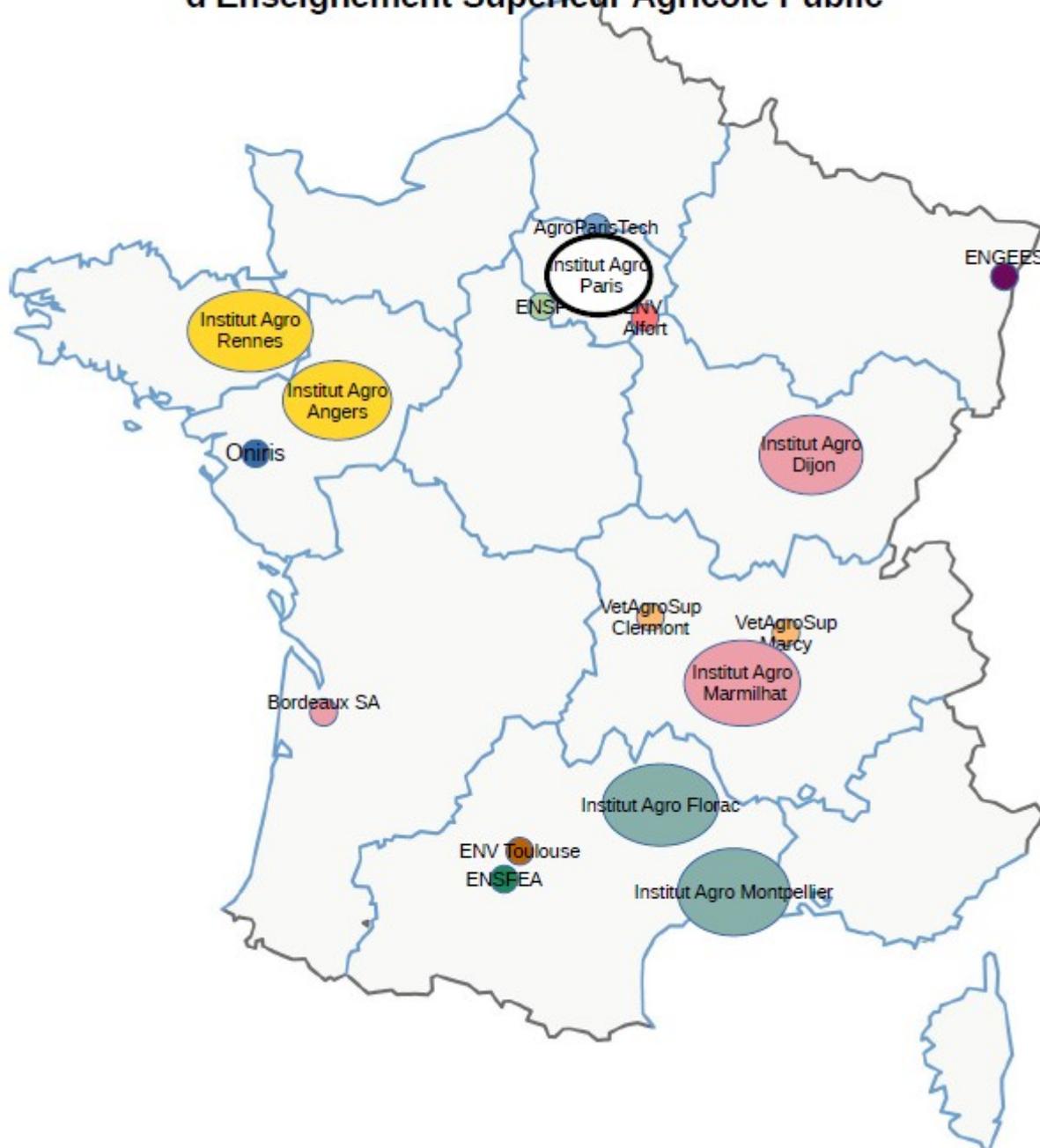
Visio du 28 janvier 2022



F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

INSTITUT AGRO Et les Établissements d'Enseignement Supérieur Agricole Public



Information INSTITUT AGRO

2020 - Création de l'Institut Agro

- **Décret n° 2019-1459 du 26 décembre 2019** relatif à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- **Décret n° 2021-1723 du 20 décembre 2021** portant intégration de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et modifiant diverses dispositions relatives à celui-ci

**Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP)
placé sous la tutelle du ministre chargé de l'agriculture**

Se substitue pour l'ensemble de leurs missions :

- à l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (**Montpellier Sup Agro**)
- à l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (**AGROCAMPUS OUEST**)
- à l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (**Agrosup Dijon**) depuis le 1 janvier 2022.



Ces 3 Instituts deviennent des Écoles internes.

Son siège est à Paris.



Information INSTITUT AGRO

Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

**Mais avant l'Institut Agro,
il y a eu ...**



F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Information INSTITUT AGRO

2009 – Création d'Agreenium

Établissement public de coopération scientifique (EPCS)

Consortium national de recherche et de formation pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement,

fondé par l'Institut Agro Montpellier, l'Inra, le Cirad, Agrocampus Ouest, AgroparisTech et Ecole nationale vétérinaire de Toulouse

Information INSTITUT AGRO

2015 – Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France (IAVFF)

Établissement public de coopération à caractère administratif placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF) et de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR)

Tous les établissements d'enseignement supérieur agricole publics y sont rattachés.

Les biens, droits et obligations du Consortium national pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement (Agreenium) sont transférés à l'IAVFF.

2021 - La loi de programmation pluriannuelle de la recherche a dissous l'IAVFF

Ses biens, droits et obligations ont été transférés à l'INRAE qui a constitué l'alliance Agreenium de la formation et la recherche pour l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et la santé globale...

Information INSTITUT AGRO

2021 - Création de l'Alliance Agreenium au 1er janvier 2021

- LOI n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur – art 46

Issue de l'IAVFF-Agreenium, rassemble, sur une base volontaire:

- 8 établissements d'enseignement supérieur : AgroParisTech, Bordeaux Sciences Agro, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, L'institut Agro : Institut Agro Rennes-Angers, Institut Agro Montpellier et Institut Agro Dijon, Oniris, Toulouse INP-ENSAT, l'Université de Lorraine : ENSAIA et ENSTIB, VetAgro Sup.
- 2 organismes de recherche : INRAE et le Cirad.



Information INSTITUT AGRO

Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

Les 3 écoles internes ,



F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Information INSTITUT AGRO

- Institut Agro Montpellier

ex - Montpellier SupAgro

(Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier)

2007 - Statut d'EPSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel) «Grand établissement »

L'Institut Agro Montpellier est issu du regroupement de :

- l'ENSAM (École nationale supérieure agronomique de Montpellier),
- le CNEARC (Centre national d'études agronomiques des régions chaudes),
- le département des sciences et industries agroalimentaires en régions chaudes de l'ENSIA Montpellier (École nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires)
- le CEP (Centre d'Expérimentation Pédagogique de Florac)

3 Campus : 2 à Montpellier (La Gaillarde, Lavallette) et 1 à Florac

2 domaines agricoles : Salon de Provence, Villeneuve lès Maguelone

- Institut Agro Rennes-Angers

ex - AGROCAMPUS OUEST

2008 - Statut d'EPSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel) «Grand établissement »

Créé le 1er juillet 2008, alliance puis regroupement en 2016 de :

- l'Institut national d'enseignement supérieur et de recherche agronomique et agroalimentaire de Rennes
- l'Institut national d'horticulture et de paysage (INH) d'Angers.

2 campus : Rennes et Angers

Information INSTITUT AGRO

- Institut Agro Dijon

ex - AgroSup Dijon

Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement rattaché à l'université de Dijon

2009 - Statut d'EPSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel) «Grand établissement »

Regroupement de :

- l'ENESAD (Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon)
- le CNPR - EDUTER (Institut au service de l'éducation et de la professionnalisation).
- l'ENSBANA (École nationale supérieure de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation)

3 sites :

- campus de Dijon : Déméter (site dédié à la formation, à l'appui à enseignement agricole et aux services administratif de l'établissement) et Epicure (site dédié à la formation)

 - campus de Clermont-Ferrand-Marmilhat (centre dédié à la formation à distance et à l'appui à l'enseignement agricole)

F.S.U.



Information INSTITUT AGRO

Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

Les INSTANCES Élections février 2022



F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

2022 (Février) – ELECTIONS

Renouvellement de toutes les instances de l'Institut et de ses 3 écoles pour assurer leur représentation et modifier les instances d'AgroSup Dijon

Institut Agro : Conseil d'administration / Conseil scientifique / Conseil des Enseignants

Écoles Internes : Conseil d'école, Commission de la Recherche et de l'Innovation, Commission des Enseignants, Commission de la Formation et de la Vie Étudiante

2022 – Institut Agro Conseil d'Administration

Pour un unique mandat trente-huit membres :

19 membres de droit ou nommés :

- DGER, INRAE, 3 pt universités, 3 pt des conseils d'écoles internes
- Dix (7) personnalités qualifiées représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche

Dix-neuf membres élus :

- 3 (4) représentants des professeurs et personnels assimilés (1 / école, scrutin à 2 tours);
- 6 (4) représentants des maîtres de conférences et des autres personnels chargés d'enseignement (2 / école, scrutin liste);
- 6 (4) représentants des personnels administratifs, ingénieurs, techniques, ouvriers et de service et des personnels scientifiques (2/ école, scrutin liste);
- 4 représentants des étudiants inscrits dans l'institut (scrutin à 2 tours).

Mention (x) : correspond à la répartition des sièges avant l'entrée d'AgroSup Dijon en 2022

Information INSTITUT AGRO

2022 – Institut Agro Conseil Scientifique

24 membres, soit :

Douze représentants élus des personnels et des étudiants dont :

- 3 représentants des professeurs et personnels assimilés (1 / école, scrutin à 2 tours);
- 3 représentants des maîtres de conférences et des autres personnes chargés d'enseignements (1/ école, scrutin à 2 tours);
- 3 représentants des personnels ingénieurs, assistants ingénieurs et techniciens (1/ école, scrutin à 2 tours);
- 3 représentants des étudiants préparant un doctorat sous la responsabilité d'un directeur de thèse de l'institut et dans une unité de recherche relevant de l'institut au sens de l'article L. 313-1 du code de la recherche (1/ école, scrutin à 2 tours);

12 personnalités qualifiées comprenant autant de femmes que d'hommes, désignées par le ministre chargé de l'agriculture, sur proposition du directeur général, en raison de leur compétence scientifique, professionnelle ou de leur implication dans les stratégies de recherche territoriales, dont trois personnalités désignées sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur et trois personnalités désignées sur proposition du ministre chargé de la recherche.



Le conseil scientifique élit son président parmi les membres personnalités qualifiées.
Le directeur général et les directeurs des écoles internes, ou leurs représentants, assistent aux réunions avec voix consultative.

Information INSTITUT AGRO

2022 – Institut Agro Conseil des Enseignants

Vingt-cinq membres :

- Le directeur général, ou son représentant ;
- 12 représentants élus des professeurs et des personnels assimilés (4/ école, scrutin à 2 tours);
- 12 représentants élus des maîtres de conférences et des autres personnels chargés d'enseignement (4/ école, scrutin à 2 tours).

Il est présidé par le directeur général ou son représentant.

Les directeurs des écoles internes, ou leurs représentants, assistent aux réunions avec voix consultative.

Le conseil des enseignants peut être réuni en formation restreinte.

Information INSTITUT AGRO

2022 – Écoles internes

Les représentants élus du personnel de l'Institut Agro (conseil d'administration, conseil scientifique et conseil des enseignants) sont, dans les conditions définies par le règlement intérieur de l'institut, **membres de droit respectivement du conseil d'école, de la commission de la recherche et de l'innovation et de la commission des enseignants de l'école interne** correspondant à leur circonscription.



Information INSTITUT AGRO

Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

**Contact : Claire Pinault
Coordinatrice Enseignement
Supérieur**

 supagri@snetap-fsu.fr

**Contact : Tony Dos Santos
Secrétaire du CHSCTM**

 antonio.dos-santos@educagri.fr

Site internet : www.snetap-fsu.fr



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN